



**Pierre Lellouche**

Secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes



**Michel Mercier**

Ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire

La politique transfrontalière est un enjeu de tout premier ordre pour le développement de nos territoires frontaliers, qui concernent pas moins de 16 régions, 28 départements et quelques dix millions de Français.

Il est urgent en effet de répondre aux distorsions économiques que nous constatons de part et d'autres de nos frontières, de favoriser sur ces territoires l'implantation d'entreprises, d'y développer l'emploi et de répondre plus largement aux besoins des citoyens qui y vivent et qui sont confrontés chaque jour à des questions frontalières.

Celles-ci touchent des domaines très variés et très concrets comme par exemple les transports, la santé, les services aux publics, la fiscalité, les prestations sociales.

Il est nécessaire aujourd'hui que les difficultés rencontrées, parfois même les "barrières" qui se créent, se transforment en opportunités et en "systèmes de développement". Tout ceci prend une dimension particulière dans le contexte de la constitution d'une "Europe des territoires", que nous devons rapprocher des préoccupations quotidiennes de ses citoyens.

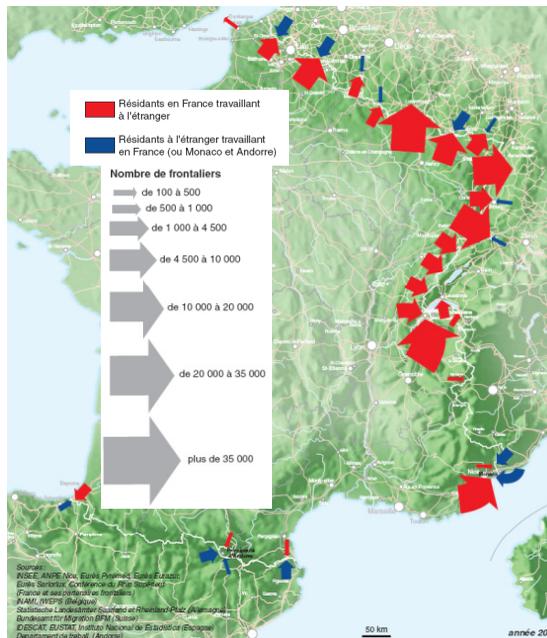
Aussi, nous attendons beaucoup de la mission parlementaire lancée en décembre dernier afin de dresser un état des lieux de la coopération transfrontalière et de formuler des propositions pour mieux exploiter les opportunités des territoires frontaliers.

L'enjeu est donc de taille pour parvenir à un meilleur équilibre entre les territoires de part et d'autres de nos frontières ! Et c'est avec une grande attention que nous suivrons les résultats de ces travaux attendus au printemps prochain.

## Un nouvel élan pour la politique transfrontalière en France

Le Premier ministre français, François Fillon, a confié en décembre dernier une mission parlementaire sur les questions transfrontalières à Etienne Blanc, député de l'Ain, et Fabienne Keller, sénatrice du Bas-Rhin, nommés ainsi "parlementaires en mission" auprès de Michel Mercier, ministre de l'Espace rural et de l'aménagement du territoire et Pierre Lellouche, secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes. Leur mission, menée en liaison avec Marie-Thérèse Sanchez-Schmid, députée européenne, est de dresser un état des lieux de la coopération transfrontalière et de formuler des propositions pour renforcer l'attractivité économique des territoires français, améliorer l'utilisation des outils de coopération mis en œuvre par l'Union européenne et identifier les attentes des autorités des pays frontaliers. Des auditions sont menées par les trois parlementaires afin de réaliser un rapport attendu pour le mois d'avril. La MOT, citée dans la lettre de mission du premier ministre, constitue un outil technique mis à disposition des parlementaires. Elle a été auditionnée dans le cadre de cette mission le 18 janvier.

Les flux de travailleurs frontaliers aux frontières françaises



GECT et projets de GECT\* aux frontières françaises



### Quelques thèmes majeurs\*\*

**Gouvernance** : de nombreux outils juridiques (GLCT, GECT et bientôt le GEC) facilitent les démarches et la structuration de la coopération (cf. carte ci-dessus).

**Economie, emploi et fiscalité** : l'économie et l'emploi sont au cœur du fonctionnement des bassins de vie transfrontaliers urbains ou ruraux. Plus de 310 000 personnes résidant en France franchissent chaque jour la frontière pour travailler dans un pays voisin, 10 000 seulement font le trajet dans le sens inverse pour travailler côté français. Ceci pose des questions sur l'interdépendance économique des territoires français frontaliers à l'égard des pays voisins.

**Transports et mobilité** : les transports publics transfrontaliers de voyageurs revêtent une importance primordiale afin de faciliter la fluidité des échanges. Pourtant la part modale des transports collectifs dans les espaces transfrontaliers est très faible : sur les 310 000 travailleurs transfrontaliers, 90% se déplacent en voiture individuelle. Sur les 10% restants, 80% utilisent le train, 20% le bus. De nombreux progrès restent à faire en matière non seulement de création de lignes de bus ou de tramway mais également en terme de réflexions sur la constitution de réseaux intermodaux transfrontaliers.

**Santé** : les services à la population passent par la possibilité pour des patients frontaliers de pouvoir bénéficier des meilleurs soins possibles au plus près de chez eux, ce qui implique une mise en complémentarité et une mutualisation des équipements de soins de part

et d'autre de la frontière, ainsi que la mobilité des praticiens et des patients avec les questions de remboursement des soins que cela implique.

**Education** : l'intégration citoyenne et la compétitivité des territoires transfrontaliers passent par une plus forte maîtrise des langues des pays voisins et également par une coopération accrue en matière universitaire. Le bilinguisme reste encore problématique et n'y est pas assez valorisé.

**Développement durable et environnement** : l'échelle transfrontalière est pertinente dans de nombreux domaines : gestion de la pollution, gestion de l'eau et des crues, énergies renouvelables, déchets, déplacements doux, etc.

\* Groupement européen de coopération territoriale - Pour télécharger ces cartes : [www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu) - Vous pourrez également y consulter le fonds cartographique de la MOT : plus d'une centaine de cartes thématiques qui analysent par thèmes et par territoires l'état de la coopération.

\*\* Liste non exhaustive. Pour une analyse plus approfondie par thème et par territoire : [www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu).

## Colloque au Quai d'Orsay sur le transfrontalier

A l'invitation de Pierre Lellouche, secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes, un colloque "Les Français et leurs voisins : Quelle politique transfrontalière pour la France ?" s'est tenu le 9 février au Quai d'Orsay à Paris. 300 personnes, élus, préfets, ambassadeurs, ministres et représentants des Etats, ainsi que de nombreux acteurs locaux ont participé aux débats autour de trois tables rondes\* :

### • "Comment améliorer la situation de l'emploi dans les régions frontalières ?"

La première table ronde a souligné la nécessité, pour répondre aux flux croissants de frontaliers et à leur déséquilibre\*\*, de générer des conditions d'attractivités, notamment fiscales, plus équilibrées de part et d'autre de la frontière. Malgré des situations très diverses d'une frontière à l'autre, de nombreux enjeux communs peuvent être identifiés pour favoriser l'environnement des travailleurs (développement de la mobilité, bilinguisme, formation) et des entreprises.

### • "Comment améliorer la vie quotidienne des frontaliers ?"

De nombreuses solutions locales ont été mises en exergue dans cette deuxième table ronde sur des thèmes très concrets comme l'accès aux soins de santé, les associations ou "task-force" apportant des réponses pratiques aux travailleurs... Mais les solutions locales ne suffisent pas, les intervenants ont insisté sur la nécessité d'une "stratégie globale", ou encore celle de "passer par le législatif" pour régler de nombreux problèmes, ainsi que celle de créer des systèmes de financements permettant aux collectivités de répondre à des besoins déjà identifiés (logements, crèches, infrastructures...)

### • "Quelle gouvernance pour une politique nationale transfrontalière ?"

Dans le cadre de cette table ronde Etienne Blanc a énoncé les premiers résultats des travaux menés par la mission parlementaire. Il a cité comme principales difficultés la complexité de l'organisation territoriale française, la multiplicité des niveaux de compétences et le manque d'interlocuteur identifié, tant aux niveaux locaux qu'au niveau central. Trois premières propositions ont été émises : 1/ systématiser les volets transfrontaliers dans les schémas d'organisation des services des collectivités territoriales, 2/ créer des zones "à statut spécial" afin d'assouplir les contraintes fiscales et sociales, et 3/ améliorer la gouvernance au sein de l'Etat et entre l'Etat et les collectivités territoriales via la création d'un dispositif interministériel analogue à celui mis en place sur la façade maritime (Secrétariat Général à la Mer).

En conclusion, Pierre Lellouche, tout en rappelant le travail effectué par la MOT, a précisé que cette démarche a vocation, dans un premier temps, à identifier les problèmes afin d'organiser la bonne coordination, à tous les niveaux. Il a également annoncé sa volonté de mettre en place dans les préfectures frontalières des "cahiers de doléances", livres ouverts aux concitoyens frontaliers afin de nourrir et d'enrichir ces réflexions, ainsi qu'un site Internet.

\* La liste complète des intervenants aux tables rondes est consultable sur le site [www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu)  
\*\* 310 000 travailleurs résidant en France traversent chaque jour la frontière et seulement 10 000 en sens inverse.



## Relance du comité de pilotage interministériel de la MOT

Le dernier comité de pilotage interministériel de la MOT s'est tenu le 13 janvier à l'invitation de la DATAR à Paris. Les partenaires fondateurs de la MOT\*, les représentants de dix SGAR frontaliers ainsi que quatre autres Ministères\*\* ont échangé sur les missions de la MOT en tant que structure d'appui à la coordination interministérielle sur les questions transfrontalières (frontières françaises).

Le comité a réaffirmé la nécessité de définir une véritable politique publique coordonnée sur ces questions et a identifié, pour ce faire, les besoins suivants :

- un besoin de connaissance et de suivi de la coopération avec une observation organisée par frontière,
  - la mise en place, à partir de ces observations, d'une stratégie globale répondant aux besoins de concertation entre Etat et collectivités,
  - un besoin de coordination aux niveaux nationaux (accords bilatéraux, compatibilité des droits...) afin d'identifier les besoins d'harmonisation nécessaires à un niveau européen.
- Pour ce faire, l'identification des acteurs aux différents niveaux et leur mise en réseau a été reconnue comme fondamentale.

\* DATAR, Caisse des Dépôts, Ministère des Affaires étrangères et européennes, MEEDDM et Ministère de l'Intérieur.

\*\* Les Ministères : Santé et Sports ; Culture et Communication ; Economie, Industrie et Emploi ; Travail, Relations sociales, Famille, Solidarité et Ville.

## Brèves

### ■ Séminaire sur l'implication de la société civile



Le 11 février à Tournai en Belgique, près de 120 participants venus de quinze pays ont participé au séminaire sur "l'implication de la société civile dans les agglomérations transfrontalières" organisé par le projet URBACT "EGTC" ("Expertising Governance for Transborder Cooperation"), pour lequel la MOT est chef de file. Un article complet sera consacré à cet événement dans la prochaine newsletter. [www.urbact.eu/egtc](http://www.urbact.eu/egtc)

### ■ Création d'un nouveau GECT



Le 1<sup>er</sup> février 2010, un arrêté préfectoral a officialisé la création d'un groupement européen de coopération territoriale (GECT) pour l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau. Selon Roland Ries, maire de Strasbourg et Günther Petry, maire de Kehl, "c'est un grand pas en avant, à partir d'aujourd'hui la convention de coopération de 2005 est remplacée par l'embryon d'une réelle collectivité locale transfrontalière, avec sa propre assemblée, son propre budget, sa propre identité".

### ■ Stratégie "UE 2020"

La contribution de la MOT au débat lancé par la Commission européenne sur "la future stratégie UE 2020" est en ligne sur le site de la MOT. [www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu).

## Revue de presse

■ **Sommet Européen des Gouvernements Locaux**, Inforegio News, 29 janvier - "Du 22 au 24 février 2010, Barcelone accueillera le Sommet Européen des Gouvernements Locaux réunissant des représentants des collectivités locales, de gouvernements, des institutions européennes et du secteur privé. La question qui sera au cœur de ce sommet est celle de savoir comment les Gouvernements locaux doivent travailler afin de renforcer la cohésion des villes et de l'Europe."

■ **Stratégie européenne pour la région du Danube : début des consultations en Allemagne en présence du commissaire Samecki**, Europa - Communiqués de presse, 1<sup>er</sup> février

■ **Nouveau mandat, nouvelles compétences : l'assemblée régionale de l'Europe renforcée dans les starting-blocks**, Comité des régions, 4 février - "Lors de la session plénière constitutive du mandat 2010-2015 du Comité des régions, les représentants locaux et régionaux de l'Europe feront valoir leur position renforcée conformément aux nouvelles dispositions du traité de Lisbonne."

■ **Signature de l'accord intergouvernemental franco-luxembourgeois sur les questions transfrontalières** - France Diplo TV, Ministère des Affaires étrangères et européennes, 1<sup>er</sup> février

■ **Projet pilote de véhicules électriques entre Strasbourg et Stuttgart**, DNA, 5 février

■ **Le Nord-Pas de Calais dynamite ses frontières**, Le Monde, 3 février

■ **Un plan transfrontalier entre le parc naturel du Queyras et celui du Pô**, Le Dauphiné libéré, 24 janvier - "Un plan intégré transfrontalier (Pit) constitué conjointement par le Parc naturel régional du Queyras et le parc du Pô, en Italie, vient d'être notifié, dans le cadre du projet communautaire Alcotra."

■ **La zone franche de Vintimille fait peur aux Alpes-Maritimes**, Les Echos, 4 février - "Les collectivités locales des Alpes-Maritimes s'intéressent peu au projet de zone franche urbaine que s'approprie à lancer Vintimille à la frontière française. Faute de véritable coopération transfrontalière, ce projet risque pourtant de pénaliser l'économie azurélienne."

■ **Au-delà des frontières - La Casa de la Generalitat a Perpinyà présente sa lettre d'information**, Lettre d'information de la Casa de la Generalitat de Catalunya a Perpinyà, n°1, janvier-février